



MUNICIPALITÉ DE BOTTENS

Bottens, le 29 mars 2021

Au Conseil communal  
de et à  
1041 Bottens

### Préavis municipal n° 2021 - 06

*relatif à*

### La demande d'un crédit pour remplacement et achat de nouvelles chaises pour la salle polyvalente

Monsieur le Président,  
Mesdames et Messieurs les conseillères et conseillers communaux,

#### 1. Historique

La salle polyvalente, inaugurée en 1984, a été équipée de mobilier spécifique pour spectacles et repas. A cette époque, un seul modèle de chaise était à disposition. Dès lors, 250 pièces ont été achetées et mises à disposition des utilisateurs.

Tables et chaises étaient rangées dans les quatre tiroirs en dessous de la scène. Avec cette manière de rangement, les chaises ont beaucoup souffert.

Durant ces années, deux autres modèles de chaises ont été achetés, mais de modèles différents.

Entre 2010 et 2019 la Municipalité a décidé de compléter le nombre de tables pour arriver à une capacité de 430 personnes pour un repas. La place manquant dans les tiroirs, nous avons décidé de ranger les chaises dans le local matériel gymnastique à gauche de la scène, pour faire place aux tables.

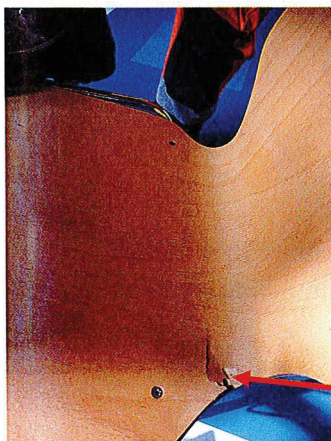
Nous comptons à ce jour un total de 257 chaises.

147 pièces du premier achat, de la marque Embru sont encore en service.

75 pièces de la même marque, mais achetées plus de dix ans après, dont le châssis est différent.

35 pièces de la marque Tubac sont venues compléter ce stock quelques années plus tard.

A ce jour, nous pouvons utiliser 257 chaises, de trois modèles différents.



Après un contrôle de chaque pièce, nous avons pu constater qu'il y a 83 chaises défectueuses et nous les avons retirées.

**Fissure au bas de la découpe du placet**

## Les trois modèles de chaises que nous possédons



**Pièces d'accroche de sécurité ne sont pas identiques. Plus aucune sécurité lors de spectacles n'est possible.**

Le placet est très ressemblant, mais pas identique. Le problème se pose lors de l'empilage de ces trois modèles, car souvent mélangés et dangereux lors du transport pour le rangement. Après chaque location, nous devons contrôler et refaire les piles de chaises car elles sont bien souvent mélangées, malgré les indications fournies par la concierge lors de la remise des clefs.

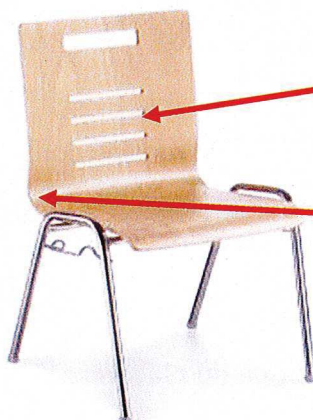
## 2. Description du projet

Afin de répondre aux demandes de nos sociétés et pour éviter de mélanger les modèles en notre possession, la Municipalité a prévu d'acheter 470 chaises avec embout pivotant et base feutre pour les pieds.

Un choix de plusieurs modèles nous a été proposé par différentes entreprises.

Les modèles en polypropylène ont l'avantage d'être très légères, mais elles n'ont pas été retenues car ce matériel favorise la transpiration des usagers.

Une coque en bois et un châssis métallique avec pièces d'accroches ont été choisis, ces chaises sont fournies par une entreprise du Canton qui existe depuis plus de 60 ans et garantissant que ce modèle existera encore plusieurs années. Ce qui nous assure de pouvoir compléter notre stock au fil des besoins et des remplacements.



Dossier ventilé

Placet droit, sans découpe afin d'éviter qu'elle ne se casse comme celles que nous possédons

Pour l'entreposage dans le local prévu à cet effet et afin de ne pas abimer les chaises contre les murs en béton, des protections en bois sont prévues.

Les anciennes chaises seront mise en vente, soit pour nos sociétés ou à d'autres administrations. Le produit éventuel de la vente n'est pas pris en compte dans ce préavis, car difficile à estimer.

### 3. Coût

---

Le coût total pour l'achat de 470 chaises avec embouts :	CHF	39'500.-
Local de rangement, aménagement de protections	CHF	2'200.-
Total	CHF	41'700.-

### 4. Financement

---

Vu les montants articulés ci-dessus, ce projet sera financé par la trésorerie courante. Cet investissement sera amorti sur une durée de 10 ans.

### 5. Conclusions

---

Ceci exposé, la Municipalité vous propose, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de bien vouloir prendre la décision suivante :

Le Conseil communal de Bottens ;

- Vu le préavis municipal n° 2021 - 06
- Considérant que cet objet figure à l'ordre du jour ;
- Entendu le rapport de la commission désignée pour étudier cet objet ;
- Entendu le rapport de la commission des finances ;

#### Décide

1. D'approuver l'achat de 470 chaises pour la salle polyvalente
2. D'engager une dépense d'investissement de CHF 41'700.-
3. De financer cette dépense par la trésorerie courante
4. D'amortir ce montant par le compte de fonctionnement 3540.331, sur une durée de 10 ans, la première fois l'année suivant l'achat

AU NOM DE LA MUNICIPALITÉ

Le Syndic

Le Secrétaire ad interim

L. Imoberdorf

N. Salis



Municipal responsable du dossier : Christian Jaquier